

Babillard

Inscrivez vos équipes de filles ou de garçons de 7^e et de 8^e année au **Tournoi de hockey franco-ontarien** à Hawkesbury les 21 et 22 mars. Frais d'inscription : 600 \$ par équipe. INFO : christian.myre@cepeo.on.ca. Date limite : **22 février 2013**.



Dans le cadre du programme Imagination de la FCE, obtenez des subventions de 500 \$ pour des **projets d'action sociale** qui permettront à vos élèves de s'engager de diverses façons dans la communauté. Inscription gratuite et info : www.imagine-action.ca. Date limite : **15 février 2013**.

Partenaires pour la santé mentale lance la campagne *C'est d'la m...* afin d'inviter les jeunes de 15 ans et plus à réfléchir à la façon dont les Canadiennes et les Canadiens parlent de santé mentale. Les jeunes peuvent entre autres s'engager dans une campagne de sensibilisation,

raconter leur propre histoire ou signer une déclaration en faveur du changement au www.cestdlam.ca.



La Bibliothèque du Parlement vous propose une nouvelle ressource conçue pour les jeunes de la 5^e à la 8^e année : *Explorez notre pays, notre Parlement* au www.parl.gc.ca/explorez. Le site contient des jeux, des vidéos et des outils médias interactifs qui font découvrir aux jeunes le **processus démocratique et le Parlement du Canada**.



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 658

Le 1^{er} février 2013



Collaboration et vigilance

Il est à souhaiter que l'élection de Kathleen Wynne à la tête du Parti libéral signale le début d'une plus grande collaboration entre les syndicats d'éducation et le gouvernement provincial. Politicienne d'expérience, sensible aux défis particuliers de l'éducation de langue française, Mme Wynne a également été ministre de l'Éducation de 2006 à 2010. Mais pourra-t-elle établir une relation plus saine entre son gouvernement et les syndicats d'enseignement? C'est un défi de taille et un dossier que l'AEFO suivra de près.

Le 28 janvier, l'AEFO rencontrait Mme Wynne et des représentants des syndicats d'enseignement en Ontario. La rencontre a été productive et le ton cordial. Il reste cependant beaucoup de travail à faire, car chaque filiale a des défis particuliers.

S'il est possible que les néo-démocrates appuient Mme Wynne pour certaines actions, il est de plus en plus clair que le chef conservateur Tim Hudak ne manquera pas une occasion de pousser son offensive contre les syndicats et les droits des travailleuses et des travailleurs. Ses livres blancs se multiplient. Le dernier-né est une attaque en règle contre notre système d'éducation et met de l'avant des idées qui, si elles sont adoptées, affaibliraient les progrès des dernières années : augmentation du nombre d'élèves par classe, retardement de la maternelle à temps plein pour les écoles anglophones, élimination de 10 000 postes liés à l'enseignement et autorité donnée à la direction d'école pour imposer le parascolaire. Encore plus de raisons de demeurer vigilantes et vigilants.

Le président,

Carol Jolin

Bonnes nouvelles pour le personnel enseignant!

L'invalidité de longue durée : des options simplifiées

De nouvelles options avantageuses pour le personnel enseignant! Dès le 1^{er} mars 2013, trois options ILD, qui comprenaient une période d'attente de 60 jours avant de pouvoir être admissible au programme, seront éliminées. Les membres qui sont inscrits à cette option seront automatiquement transférés à l'option de 120 jours correspondant au même niveau de prestation. Ce changement entraîne des baisses de taux pour tout le personnel.

Quand pourrai-je choisir ma nouvelle option ILD?

Si vous désirez changer votre choix pour l'ILD, une **campagne de révision** vous permettra de revoir vos options. Cette campagne a lieu tous les trois ans pour les membres du personnel enseignant, et ce, même s'il s'agit de votre première année d'enseignement. La campagne de révision aura lieu en **mai 2013**. Les changements apportés à vos options pour l'ILD entreront en vigueur en **septembre 2013**.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre agente ou agent d'unité. Vous trouverez ses coordonnées sur le site Web de l'AEFO au www.aefo.on.ca sous *Bottin/Bottin AEFO*.

Nouveau fournisseur du PAE

Le Programme d'aide aux enseignantes et enseignants (PAE) permet aux membres de l'AEFO et à leur famille d'obtenir une aide professionnelle pour résoudre des difficultés personnelles ou professionnelles.

C'est maintenant la compagnie **Shepell-fgi** qui offrira les services d'aide au personnel enseignant.

En raison de ce changement de fournisseur, le personnel enseignant profitera d'une réduction de prime de plus de 50 % (2,85 \$ par mois) tout en ayant droit à des services efficaces et rapides. Les nouvelles primes entreront en vigueur le **1^{er} avril 2013**.

Shepell-fgi vous donnera bientôt plus d'information sur ses services.

Quels sont mes droits?

Quels documents faut-il remplir en cas d'agression sur les lieux de travail?

Un nombre grandissant de membres rapportent des incidents où ils se font bousculer, voire agresser par des élèves. Il peut s'agir d'une morsure, d'un objet lancé ou d'une autre forme d'agression sur les lieux de travail ou durant des activités scolaires. Pour réduire le nombre d'incidents, il est essentiel de les documenter lorsqu'ils se produisent.

Selon le cas, deux types de formulaires existent en vertu de deux lois différentes.

Lorsqu'il y a agression de la part d'une élève ou d'un élève, vous devez remplir deux formulaires qui se trouvent dans les lieux de travail, soit le «Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles» et le formulaire en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Par contre, si l'incident est causé par une personne autre qu'une élève ou un élève, vous ne devez remplir que le formulaire exigé par la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* du ministère du Travail. Ce ministère s'assure que chaque employeur dispose d'une politique sur le harcèlement et la violence ainsi que d'une directive ou une mesure administrative en place.

Si vous devez recevoir des soins de santé suite à une agression, n'oubliez pas de dire au personnel soignant que l'incident est arrivé au travail.

Dans tous les cas d'incident, assurez-vous de garder un accusé de réception et d'envoyer un exemplaire des formulaires complétés à votre agente ou agent syndical.

Documenter permet de comprendre et de répertorier les cas, et d'apporter des correctifs durables. En somme, documenter une situation, c'est en prévenir une autre.

Félicitations!

Philippe St-Amant, enseignant à l'école secondaire publique Marc-Garneau à Trenton, entrera en fonction à titre d'agent de l'unité Est publique à la mi-février. Actif au sein de l'AEFO depuis 1993, il a tout d'abord été délégué syndical puis conseiller et vice-président au comité exécutif de l'unité Est publique, ainsi que membre du comité provincial de consultation en négociation. Philippe a une grande expérience en négociation et une excellente connaissance des réalités vécues à l'unité Est publique. Il a été élu au poste de conseiller à l'exécutif provincial en 2010 et en 2012. Ce poste est maintenant vacant et sera comblé lors de la réunion du conseil d'administration le 9 février.



1 000 \$ pour vous!

N'oubliez pas que les membres du personnel enseignant régulier (à temps plein et à temps partiel) peuvent se prévaloir d'un remboursement allant jusqu'à 1 000 \$ pour une activité de perfectionnement professionnel liée à l'emploi. Pour télécharger le formulaire, connectez-vous à la section réservée aux membres du www.aefo.on.ca sous Documents/Provincial/Fonds de perfectionnement.

Une bonne habitude à prendre

Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) vous propose des formations axées sur les habitudes essentielles au leadership et à la réussite qui auront lieu à Ottawa, Windsor, North Bay, Toronto et Sudbury entre le 5 mars et le 2 avril 2013. Les dates limites d'inscription varient. INFO : www.cforp.on.ca. Un excellent moyen de parfaire votre formation!

Soulignez le travail de vos collègues!

Connaissez-vous une enseignante ou un enseignant qui est une source d'inspiration pour ses élèves et ses collègues? Soumettez sa candidature aux *Prix d'enseignement du Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Des prix seront décernés à des enseignantes et des enseignants exceptionnels dans les catégories suivantes : élémentaire, secondaire et personnel enseignant débutant. Info : fr.teachingawards.ca/.

Date limite : **31 mars 2013**.



Voulez-vous changer de vie?

Une nouvelle émission de Radio-Canada vous propose de réaliser un projet de vie, personnel ou professionnel. Oser *une autre vie* donnera un coup de pouce à neuf participantes ou participants afin de leur permettre de réaliser leur rêve, que ce soit pour un retour à la terre, pour l'ouverture d'un restaurant... Qui sait, quelqu'un voudra peut-être devenir enseignante ou enseignant? Téléchargez le formulaire de candidature à Radio-Canada.ca/recrutement. Date limite : **10 février 2013**.

Concours

Art et technologie

Encouragez vos élèves **de 9 à 14 ans** à participer à un concours proposé par l'Association canadienne de langue française (ACELF) pour les élèves. Il s'agit de mettre sur pied une activité culturelle – événement musical, pièce de théâtre, spectacle de danse, exposition, etc. – puis de préparer un portfolio techno sur le site de WIGUP.tv. Des prix en argent à gagner. Date limite : **25 mars 2013**. INFO : www.acef.ca/snf/communautes-reve.

Pour syndicalistes en herbe!

Un concours pour vos élèves **du secondaire** qui doivent tourner une courte vidéo sur l'importance de la sécurité au travail ou sur le droit à la rémunération équitable. Des prix en argent à gagner. Date limite : **5 avril 2013**. INFO : www.labour.gov.on.ca/french/contest.

De la lecture

L'Ontario français, quatre siècles d'histoire, publié aux éditions David, fait un survol de la communauté francophone en Ontario. Selon l'auteur, ce livre parle, entre autres, « du Règlement 17, de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (1910), ainsi que des crises scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene ». Un outil de référence pour mieux comprendre le cheminement des francophones de la province!



Association
des enseignantes
et des enseignants
franco-ontariens

1420, place Blair, pièce 801, Ottawa ON K1J 9L8
Tél. : 613 244-2336, 1 800 267-4217
Télec. : 613 563-7718, 1 888 609-7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca Site Web : www.aefo.on.ca



L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.
Tirage : 9 800 ISSN 0714-5578